

« Techniciens Conseils Vendeurs en Jardinerie/Animalerie »

OBJECTIFS

- ❑ Se professionnaliser afin d'acquérir de nouvelles compétences en relation avec le marché dans le cadre de la formation continue des personnels.
- ❑ **Des Formations Individuelles et/ou Internes Longues :**
 - ✓ Préparation aux épreuves E5 et E7 du Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie qui préparent à l'obtention du certificat de capacité des animaux non domestiques,
 - ✓ Certificat Qualification Professionnelle ou autre formation qualifiante sur commande des entreprises,
- ❑ **Des Formations Individuelles et/ou Internes Courtes :**
 - ✓ Accompagnement méthodologique au montage du dossier de certificat de capacité,
 - ✓ Modules de formation en aquariophilie d'eau douce, en aquariophilie marine, etc...
 - ✓ Modules de formation en végétaux de pépinières : ornementaux, fruitiers, rosiers (tailles de plantation, de fructification, de formation et d'entretien),
 - ✓ A la carte selon vos besoins.

CONDITIONS

- ❑ **Public :** Dans le cadre de la formation continue des personnels
 - ✓ Plan de formation de l'entreprise,
 - ✓ Congés Individuel de Formation.
 - ✓ Sous conditions de diplôme et/ou d'expérience professionnelle, pour certaines formations longues, nous contacter.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- ❑ **Une Formation Individualisée à votre rythme :**
 - ✓ Formation à la carte, en fonction de votre projet professionnel et de vos acquis,
 - ✓ Possibilités de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) ou autoformation tutorée en Centre de Ressources, en entrées et sorties permanentes,
 - ✓ Suivis et bilans individualisés,
 - ✓ Mises en situation tutorée en Animalerie et/ou Serre pédagogiques.
- ❑ **Une Formation Professionnelle :**
 - ✓ Assurée par des formateurs techniques, scientifiques ainsi que des professionnels de l'animalerie et de la jardinerie,
 - ✓ Appuyée par de la pratique en Animalerie pédagogique, en Serre pédagogique, des visites chez des éleveurs et des producteurs et dans les magasins,
 - ✓ Réalisée en salle, en Centre de Ressources, en salle informatique multimédia et sur le terrain,
 - ✓ Complétée si nécessaire par des stages professionnels pratiques.

Contenus possibles : Autres demandes, nous contacter

	Modules	Durées indicatives
Préparation à l'épreuve E5 du Bac Pro TCVA	- Connaissance de l'animal (Biologie dans le cadre des épreuves du Bac Pro TCVA)	75 H
	- Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'environnement de l'animal (Physique Chimie dans le cadre des épreuves du Bac Pro TCVA)	75 H
Législation	- Cadre juridique de la vente des animaux en animalerie	30 H
Aquariophilie	- Aquariophilie d'eau douce (Présentation de l'aquariophilie - Connaissances des espèces animales - Techniques d'aquariophilie...)	16 à 75 H
	- Aquariophilie marine (Présentation de l'aquariophilie marine - Connaissances des espèces animales - Techniques d'aquariophilie marine...)	24 à 75 H
	- Maladies et traitements en aquariophilie	10 à 24 H
	- Fabrication d'aquariums	8 à 16 H
	- Bassins (conception et techniques)	8 à 16 H
Oisellerie	- Les colombiformes (pigeons, tourterelles...), galliformes (cailles) et ansériformes (Canards)	10 H
	- Les psittaciformes (Perruches et Perroquets)	35 H
	- Les passériformes (Exotiques)	30 H
Mammifères	- Petits mammifères (lapins, rats, gerbilles, cobayes, chinchillas, octodon...)	30 H
	- Chiens et chats	30 H
Reptiles	- Serpents, Lézards et Tortues	24 H
Certificats de Capacité	- Accompagnement méthodologique au montage du dossier de Certificat de Capacité Animaux non domestiques	Selon projet
Végétaux	- Taille des rosiers	4 H
	- Taille des fruitiers	4 H
	- Taille des ornementaux	6 à 8 H
	- Plantation	6 à 8 H

Validation selon le dispositif :

- ✓ Epreuves certificatives et/ou terminales,
- ✓ Attestation de formation.

MODALITES MATERIELLES

Le coût de la formation :

La formation dispensée par le Centre peut-être prise en charge par les Conseils Régionaux, les fonds de formation, etc...

Des frais annexes peuvent être demandés aux stagiaires :

- ✓ Participation aux frais de documentation pédagogique,
- ✓ Participation à d'éventuels déplacements pédagogiques.

Prise en charge des stagiaires :

Le statut du stagiaire pendant la formation et sa rémunération font l'objet d'une étude individuelle selon sa situation à l'entrée et selon la législation en matière de formation continue.

Contactez le Chargé d'Accueil
Au 05 55 60 95 95
Pour tous renseignements complémentaires.